



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Danger d'incendie présenté par les nécessaires de fluide frigorigène à base d'hydrocarbures à utiliser soi-même sur les systèmes de conditionnement d'air

Le 17 mai 2012 - Mississauga, Ontario – Toute personne qui a déjà oublié d'ouvrir le couvercle avant d'allumer son barbecue au propane sait combien ce combustible peut être volatile et hautement inflammable. Prendriez-vous par conséquent le risque d'utiliser un produit aussi dangereux dans votre système de conditionnement d'air?

C'est pourtant exactement ce que les spécialistes du marketing de masse et les détaillants suggèrent de faire aux propriétaires de maisons et de bâtiments en faisant la promotion d'un nécessaire de fluide frigorigène à base d'hydrocarbures « à utiliser soi-même (pour bricoleur) » comme gaz frigorigène de rechange destiné aux systèmes de conditionnement d'air à usage résidentiel ou commercial. Contrairement aux fluides frigorigènes non inflammables utilisés par un technicien qualifié en conditionnement d'air, les fluides frigorigènes à base d'hydrocarbures composés d'un mélange de propane et d'isobutène sont extrêmement inflammables, à l'instar du gaz contenu dans une bouteille pour barbecue.

L'utilisation d'un fluide frigorigène aussi inflammable dans une maison ou un bâtiment présente un grave danger d'incendie et d'explosion, car les systèmes de chauffage et de conditionnement d'air comportent des flammes de combustion et des allumeurs à étincelle électrique, sources d'inflammation potentielle. Une fuite dans le système de fluide frigorigène pourrait amener des vapeurs inflammables en contact avec de telles sources d'inflammation, avec risque d'accident mortel.

« À l'approche de la saison de conditionnement d'air, les Canadiens doivent savoir que les fluides frigorigènes inflammables utilisés dans un système de conditionnement d'air à la maison ou dans un commerce représentent de graves dangers d'explosion et d'incendie, risquant de provoquer des blessures ou la mort » a déclaré Warren Heeley, président de l'Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération (ICCCR).

Par ailleurs, en plus du risque d'incendie et d'explosion qu'ils représentent, les fluides frigorigènes contenus dans ces nécessaires à utiliser soi-même ne sont pas approuvés pour les systèmes de conditionnement d'air déjà installés dans une maison ou un commerce et ils pourraient provoquer des dommages à l'environnement en cas de récupération inadéquate des fluides existants dans ces systèmes. Le mélange incorrect du fluide frigorigène existant avec celui à base d'hydrocarbures du nécessaire pourrait également nuire au bon fonctionnement du système de conditionnement d'air, entraînant éventuellement des réparations ou dépenses supplémentaires pour le propriétaire.

Avant d'acheter ces nécessaires de fluide frigorigène à base d'hydrocarbures à utiliser soi-même, le propriétaire de maison et de commerce se doit d'être pleinement conscient des risques éventuels et de sa responsabilité lorsqu'il utilise un tel fluide dans un système de conditionnement d'air. Est-ce que le risque d'incendie, d'explosion et de dommages à l'environnement, ainsi que la dégradation éventuelle du système de conditionnement d'air valent la peine d'économiser quelques dollars? Ou vaut-il mieux laisser certains travaux aux mains des experts?

Cliquer sur le lien pour des informations supplémentaires sur les [fluides frigorigènes à base d'hydrocarbures](#).
Pour trouver un entrepreneur qualifié en réparation et entretien de votre système de conditionnement d'air, visitez le site à l'adresse www.hrai.ca ou téléphonez au 1-877-467-HRAI (4724).

CONTACT :

Warren Heeley, Président

Institut canadien du chauffage, de la climatisation et de la réfrigération

905-602-4700 ou sans frais : 1-800-267-2231

warren.heeley@hrai.ca

Visiter le site à l'adresse www.hrai.ca pour la trousse d'information en ligne.